



## Attestation selon laquelle la station-service satisfait aux normes environnementales conformément à l'art. 12, § 3, 1° de l'AC\* (applicable en cas d'absence d'exploitation lors de l'introduction de la demande de remboursement)

Cette attestation peut être utilisée dans le cas d'une demande de poursuite ou de poursuite par voie de mesure transitoire et lorsqu'il n'y a pas de poursuite ou de renouvellement de l'exploitation de la station-service au moment de l'introduction du dossier de remboursement auprès de BOFAS.

Le soussigné \*\* :

- le demandeur
- l'expert agréé en assainissement du sol présent lors de l'assainissement
- l'expert agréé dans la discipline "installations de stockage"

déclare que, sur le terrain sis :

.....

et portant la référence BOFAS \*\*\* : .....

- aucune station-service n'est exploitée au moment de l'introduction du dossier de remboursement ;
- il est satisfait aux conditions applicables en cas d'arrêt d'exploitation de la station-service, et plus particulièrement aux obligations de mise hors service définitive des réservoirs.

Nom du signataire (et si d'application : référence de l'agrément) :

.....

Date et signature :

.....

Les attestations suivantes doivent toujours être jointes au présent document (si elles ne sont pas présentes dans le rapport d'évaluation finale) :

- annexe 1 : attestation de dégazage et de nettoyage des citernes
- annexe 2 : attestation de réception des résidus de vidange des citernes
- annexe 3 : attestation de destruction des citernes

Dans le cas où les citernes n'ont pas pu être enlevées pour des raisons de stabilité ou d'inaccessibilité et qu'il a été procédé à la neutralisation des citernes, une déclaration d'un expert agréé dans la discipline "installations de stockage" attestant de l'impossibilité matérielle de procéder à l'enlèvement doit être jointe.

\* AC : Accord de Coopération relatif à l'exécution et au financement de l'assainissement du sol des stations-service et des citernes de gasoil à des fins de chauffage

\*\* Prière de cocher ce qui est d'application

\*\*\* Prière de mentionner le n° de demande : vous pouvez retrouver ce numéro (4 chiffres) sur la déclaration de recevabilité de votre demande